



ADMINISTRATION

DÉFINITION — Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'« Administration » désigne l'entité aux ordres du gouvernement ayant pour mission de gérer les services publics* et constituée d'agents publics. Aujourd'hui, en France*, la fonction publique représente 20 % de la population active, soit 5,2 millions de personnes.

L'administration voit son existence consacrée par l'article 20 de la Constitution française du 4 octobre 1958 : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. » En reconnaissant l'existence d'une administration parmi les organes constitués, les fondateurs de la V^e République* ont voulu souligner l'importance de cette administration que le général DE GAULLE* avait réformée à la Libération (statut général des fonctionnaires, création de l'École nationale d'administration). Pour DE GAULLE* : « En l'ère moderne, la vie même du pays dépend de l'administration. » La référence à l'administration dans le texte constitutionnel représente une nouveauté par rapport aux dispositions tant de la IV^e* que de la III^e* République*. En 1958, il s'agissait de condamner les pratiques des régimes précédents en s'inspirant des analyses du philosophe ALAIN et de Michel DEBRÉ sur l'accaparement du pouvoir* par les technocrates à la faveur des errements des régimes précédents. Il s'agit aussi de conjurer la résurgence d'un « pouvoir administratif » fondé sur la prééminence des experts. L'administration devait acquérir plus d'autonomie pour mieux servir l'intérêt général*.

ANALYSE — *Théories de l'administration* – Au XIX^e siècle, TOCQUEVILLE*, aristocrate libéral dont le père* était préfet, est le penseur qui domine par ses observations sociologiques de l'administration. Dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, par une analyse structuraliste, il met en exergue la continuité de l'appareil administratif. Pour lui, la Révolution française* a poursuivi les thèses de la monarchie* dans le même effort de « nationalisation » de l'État* qui légifère pour briser les coutumes locales. En se situant dans la ligne de réflexion de HEGEL*, Karl MARX* s'est intéressé à la bureaucratie dans l'État*. Pour HEGEL*, l'administration est le relais entre le pouvoir au sommet et la société civile à la base : « Une administration est l'esprit de l'État. » MARX*, qui estimait que la philosophie de HEGEL* « marchait sur la tête », propose de la renverser : « La bureaucratie n'est pas l'esprit de l'État mais son manque d'esprit. » Il garde cependant de HEGEL* l'idée que l'administration bureaucratique est l'instrument du pouvoir politique et qu'elle est au service de la classe dominante. Pour lui : « L'énorme parasite gouvernemental [...] tel un boa constrictor... » enserre la société et l'épuise. Dans cette approche marxienne, l'administration est plus une « couche sociale » qu'une « classe sociale », car son seul ciment est d'avoir la charge de la gestion des affaires publiques et de se sentir porteuse de l'« intérêt général* ». Structure sociale parasitaire, elle est liée à la bourgeoisie, classe dominante parasitaire. La caractéristique principale de l'administration serait sa sclérose, car, tellement occupée à maintenir ses privilèges, elle s'opposerait à

tout changement. Se protégeant par le formalisme et le règne de l'incompétence, elle vit par et pour le secret en faisant de l'État* sa chasse gardée. En définitive, l'administration tendrait à devenir un système clos dont les membres n'auraient que l'ambition de reproduire l'organisation et de faire carrière.

Au XX^e siècle, un courant étudie les structures impersonnelles de l'administration, publique ou privée. F. TAYLOR, l'inventeur de l'Organisation scientifique du travail, développe sa thèse en 1911 dans *Les Principes scientifiques du management*. Avec pour premier souci le rendement, TAYLOR espère produire un modèle de direction scientifique de la machine administrative en concevant les hommes comme les auxiliaires des machines. Dans cette optique, il propose d'adapter le temps de travail aux aptitudes neurophysiologiques des individus. Poursuivant ces analyses, Henri FAYOL, théoricien de la départementalisation du travail, s'intéresse à la répartition des tâches dans *Administration industrielle et générale* en 1916.

Dans son œuvre posthume de 1920, *Économie et Société*, Max WEBER* aborde l'administration à travers la typologie des cadres de la domination* (charismatique, traditionnelle, légale-rationnelle). L'administration moderne fait partie de la domination* légale-rationnelle et est une forme de professionnalisation se caractérisant par sa supériorité technique par rapport aux autres formes d'organisation. Sa performance provient de son rigorisme et de sa prévisibilité. Toutefois, le modèle bureaucratique moderne, lié au développement du capitalisme*, implique une déshumanisation des fonctions. Ces idées seront reprises pour être critiquées et nuancées par Michel CROZIER dans *Le Phénomène bureaucratique* en 1963, caractérisant le modèle administratif français d'organisation incapable de corriger sa production excessive de règles impersonnelles et de décentraliser la prise de décision. CROZIER explicite les limites de la rationalité administrative.

Une administration subordonnée – Étant à la disposition du gouvernement comme l'indique la Constitution* de 1958, l'admini-

nistration n'est pas libre et ne saurait l'être, car une administration agissante est avant tout une administration commandée. Le caractère subordonné de l'administration se retrouve à l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme* et du citoyen : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » Cette subordination « est nécessaire parce que le gouvernement représente l'intérêt général et que les fonctionnaires, livrés à eux-mêmes, penseraient surtout à leur propre intérêt » (BARTHELÉMY et DUEZ, *Traité de droit constitutionnel*). Le principe de la subordination de l'administration au gouvernement fait aujourd'hui partie de la tradition républicaine.

Les rapports de l'administration avec les citoyens ou des administrations entre elles sont réglés par le droit public, droit distinct du droit civil. L'édification de ce droit a été justifiée en France* par le souci de conférer à la puissance publique des prérogatives exorbitantes du droit commun de nature* à lui permettre d'accomplir sa mission de gestion des intérêts généraux de la collectivité face aux intérêts particuliers des individus.

L'administration n'a pas à défendre une idéologie propre quant à la définition de l'intérêt général*, que seul le pouvoir politique* est habilité à définir. Aussi, les fonctionnaires et, plus généralement, les agents publics, sont tenus à un strict devoir de réserve, de neutralité, d'impartialité et de loyauté dans le service. En 1911, un conseiller d'État, Henri CHARDON distingue, dans *Le Pouvoir administratif*, la politique de l'administration : il insiste sur l'exigence d'autonomie de l'administration et les dangers de la politisation de l'administration. Cependant, surtout depuis les alternances politiques plus régulières, on assiste à une double tendance à la politisation de l'administration et à la fonctionnarisation de la classe politique.

Il reste que l'administration contribue, à travers les changements de régime, au respect du droit et à la défense de l'intérêt général*.

Imitant l'exemple du Canada et de la Suède, le gouvernement français a lancé en 2007 une révision générale des politiques publiques

(RGPP) qui sera mise en œuvre sur plusieurs années. La RGPP consiste en un audit (par les corps d'inspection et consultants extérieurs) des missions de l'administration, avant des réformes structurelles. L'objectif de cet exercice est triple : réforme de l'État, amélioration de la performance des politiques publiques, baisse des dépenses et de la dette publiques. En France, les objectifs généraux de la réforme suivent six axes : amélioration des services pour les citoyens et les entreprises, modernisation et simplification de l'État dans son organisation et ses processus, adaptation des missions de l'État aux défis du XXI^e siècle, valorisation du travail et du parcours des agents, rétablissement de l'équilibre des comptes publics et garantie du bon usage de chaque euro, responsabilisation de la culture du résultat.

CITATIONS — « Les bureaux ont remplacé la monarchie. » (Saint-Just) ; « La technocratie administrative déteste et jalouse la politique, vierge folle qui court et musarde hors du logis, tandis qu'elle, vierge sage, tient la maison. » (François Mitterrand)

RÉFÉRENCES — Michel Crozier, *Le Phénomène bureaucratique* (Seuil, 1963) ; François Dupuy et Jean-Claude Thoenig, *L'Administration en miettes* (Fayard, 1985) ; Jean Padioleau, *L'État au concret* (PUF, 1982) ; Jacques Chevallier, *Science administrative* (PUF, 1986)

E. A.

ALEXANDRE LE GRAND

Conquérant et empereur (356-323)

FAITS — ALEXANDRE le Grand est né à Pella en 356. Il est le fils de PHILIPPE de Macédoine et d'OLYMPIAS, fille du roi d'Épire. De 343 à 340, il a pour maître ARISTOTE. Dès l'âge de 16 ans, il est associé par son père à la direction du royaume et il exerce le commandement de la cavalerie de l'aile gauche offensive, en 338, lors de la bataille* de

Chéronée, gagnée contre les Grecs. Cependant les relations d'ALEXANDRE avec son père* sont difficiles. En 336, PHILIPPE de Macédoine est assassiné. ALEXANDRE est alors proclamé roi par l'assemblée macédonienne. Il a 20 ans. Il hérite d'un projet d'invasion de la Perse. Déjà une avant-garde stationne en Asie Mineure. Avant d'entreprendre une conquête lointaine, il met de l'ordre en Macédoine. Il élimine tous les prétendants éventuels et quelques nobles peu sûrs. Il protège sa frontière Nord par une expédition sur le Danube et rétablit ensuite l'ordre en Grèce qui s'était révoltée. Il détruit Thèbes mais épargne Athènes. Enfin, il réunit les cités de Grèce et décide avec elles d'une offensive panhellénique contre le Grand Roi de Perse dans le but de libérer les Grecs d'Asie de son joug. De plus cette expédition lui permet d'éviter d'avoir à choisir une épouse et de se brouiller avec de nombreuses familles. En réalité, l'expédition est surtout macédonienne et les contingents alliés sont supérieurs aux contingents grecs. Les conquêtes sont réalisées par 40 000 fantassins et 5 000 cavaliers tout au plus et autant de civils qui accompagnent les troupes. Après avoir traversé les détroits, ALEXANDRE s'empare de l'Asie Mineure (bataille du Granique) en 334. Il prend Sardes et se rend à Gordion. Il tranche d'un coup d'épée le nœud gordien qui assemblait le timon et le joug d'un char de guerre d'un ancien roi phrygien. Par ce geste symbolique, il s'assure « l'empire de l'Asie ». Il remporte une victoire sur DARIUS III à Issos (333). Il s'empare de la Phénicie (332) et de l'Égypte (332-331) où il se pose en successeur des pharaons à Memphis puis à Siwah où l'oracle le déclare fils de RÉ. En 331, il fait route vers la Mésopotamie et bat, à Gaugamèles, DARIUS III qui s'enfuit. Il s'empare alors des différentes capitales du Grand Roi et de tous ses trésors. Il met le feu à Persépolis. Après l'assassinat de DARIUS III, il se considère comme son successeur légitime, poursuit l'assassin et le tue. Des satrapes de la lointaine Asie se soulèvent contre lui. Il les soumet difficilement et entreprend la conquête de nouveaux territoires jusqu'aux rives de l'Indus où il bat le

roi PÔROS. Il occupe la vingtième satrapie de l'Empire perse. Ses soldats refusent d'aller plus loin, ALEXANDRE alors reprend le chemin de Babylone dans des conditions difficiles. Il est grièvement blessé mais il guérit. Toutefois l'annonce de sa mort* entraîne des soulèvements qu'il écrase. Il rentre à Babylone où il organise sa conquête, quand il meurt de maladie en juin 323.

ANALYSE — Ce roi de Macédoine, en douze ans de règne, bouleverse tout l'Orient. Son épopée fascine, sauf en Inde où son souvenir est totalement inconnu. Pourtant ALEXANDRE est mal connu faute d'une documentation fiable. Seules des sources écrites tardives font le récit de la grande expédition d'Asie et les inscriptions sont rares. Cet homme est exceptionnel, pourtant son chancelier ne publie que quelques pages des *Éphémérides* le concernant et qui donnent un portrait accablant et son successeur se débarrasse de toute sa famille* sans susciter la moindre protestation. Par contre, les rois hellénistiques puis les empereurs romains tirent parti du souverain pour justifier leur propre pouvoir*. Un *Roman d'Alexandre* est composé en Égypte au début du III^e siècle de notre ère. Jusqu'à la fin du IV^e siècle, son corps momifié, visible dans un cercueil de verre, déposé à Alexandrie, est l'objet d'un culte. Son souvenir de conquérant perdure au Moyen Âge*. Dans l'Orient arabe, il devient particulièrement populaire après son identification à DHÛ AL KARNAYN, ou l'homme à deux cornes, à qui le Coran* attribue la conquête de toute la terre habitée. Alexandre FARNÈSE en Italie, puis LOUIS XIV*, souhaitent clairement s'assimiler à l'empereur. Le roi de France* commande à LE BRUN divers tableaux pour représenter les batailles* d'ALEXANDRE. Mais cette assimilation ne plaît pas à l'Église. LOUIS XIV* y renonce et ALEXANDRE disparaît du panthéon des célébrités en France* jusqu'à Napoléon BONAPARTE*. En 1833, Johann DROÏSEN tente de dresser un portrait fidèle. Cet historien souhaitait l'unité de son pays – l'Allemagne – autour de la Prusse. Il voit donc dans les conquêtes d'ALEXANDRE une marche vers un apogée,

aube d'une renaissance. Surhomme pour Friedrich NIETZSCHE*, il devient un héros indo-germain après 1933. À la même époque, il est l'homme de la conciliation pour les Anglo-Saxons. Il est même l'incarnation, avant l'heure, de PÉTAIN pour Jacques BENOIST-MÉCHIN dans les années 1930. Devant tant de portraits divers, il faut tenter de cerner la vraie personnalité d'ALEXANDRE pour comprendre son action et aussi sa volonté de laisser une certaine image de lui.

Nos sources le concernant sont pauvres : quelques bribes de textes de ses compagnons d'aventures et quatre biographies écrites du I^{er} au III^e siècle de notre ère. Trois auteurs ont la même source, un abrégé du III^e siècle avant J.-C., composé par CLITARQUE, un rhéteur contemporain d'ALEXANDRE. Le dernier ARRIEN a pour source ARISTOBULE, philosophe de l'entourage de l'empereur, et PTOLÉMÉE, général d'ALEXANDRE puis roi d'Égypte. Ces sources nous parlent davantage de l'idéologie à Rome* sur le bon empereur que de la réalité. Un important monnayage le concerne et complète les sources.

ALEXANDRE croit fermement à son ascendance divine. L'attrait de l'Orient est indiscutable. La conquête de l'empire de DARIUS révèle ses qualités de stratège. Il s'attaque à un empire bien géré dont le chef n'est pas médiocre. Il aime surprendre et bouscule l'adversaire en son point faible. Il montre un courage exemplaire, partageant le quotidien de ses soldats et payant de sa personne. À plusieurs reprises, il est blessé. Il se montre inflexible quand il prend une ville* qui lui a résisté. Ainsi après la prise de Gaza (332) 10 000 hommes sont massacrés et les femmes et les enfants sont vendus. Sans doute a-t-il aussi bénéficié de la supériorité technique de ses hommes et de la supériorité stratégique de ses généraux.

ALEXANDRE se montre aussi un homme d'État*. Dès le départ, il ne change pas l'organisation perse et se conduit avec beaucoup de pragmatisme de façon à éviter de heurter les susceptibilités locales. Il se contente de percevoir les tributs à la place du Grand Roi. Il rend seulement la liberté* aux cités grecques.

L'incendie volontaire de Persépolis est sans doute un signe vers le monde grec pour signifier que l'incendie de l'Acropole par XERXÈS en 480, lors de la seconde guerre* médique, est vengé. Il s'adapte à chaque territoire. Le plus souvent, il maintient les cadres anciens et les fait surveiller par des cadres grecs ou macédoniens. Pour faciliter la surveillance, ALEXANDRE multiplie les fondations ou les refondations de villes*. Alexandrie d'Égypte est sa plus belle création. ALEXANDRE pratique une politique de fusion, placée sous le signe de l'hellénisme. Pour cela, il utilise son armée et l'administration* dans lesquelles il accueille de très nombreux indigènes à qui il confie des responsabilités. Il encourage les mariages mixtes. Lui-même montre l'exemple. Il épouse ROXANE et d'autres femmes*. Il devient polygame comme un Perse. Il favorise la diffusion de la langue et de la civilisation grecques sans entamer les réalités locales. Mais il se heurte à l'hostilité de nombreux Grecs ou Macédoniens qui ont l'impression d'être dépossédés de leurs privilèges. Cependant la seule unité de l'Empire reste la personne même d'ALEXANDRE qui se fait diviniser de son vivant, sauf par les Grecs à qui il impose malgré tout la *proskynèse*, une sorte de genuflection en usage à la cour du Grand Roi et considérée comme humiliante par les Grecs. En réalité, ALEXANDRE a transformé en profondeur la monarchie* et il en fait une autocratie. Désormais, la loi, c'est lui. C'est sans doute ce qui explique les réticences de son entourage.

ALEXANDRE soigne son image. Son chancelier tient au jour le jour des *Éphémérides* relatant ses faits et gestes, son intérêt pour les questions économiques et sa curiosité permanente.

À sa mort* en 323, il laisse un héritage considérable. Mais son empire est rapidement démembré. Sa vision de la monarchie* a longtemps perduré. Aujourd'hui encore ALEXANDRE fait rêver.

CITATION — « Sans soleil sont restées les parties du Monde qui n'ont pas connu Alexandre. » (Plutarque, *Vie d'Alexandre*)

RÉFÉRENCE — Pierre Briant, *Alexandre le Grand, de la Grèce à l'Inde* (biographie,

Gallimard, « Découvertes », 2004). Pierre Briant, *Alexandre le Grand* (biographie, PUF, « Que sais-je ? », n° 622, 2005)

D. P.

ALGÉRIE (Guerre d')

Guerre d'indépendance (1954-1962)

FAITS — Le 1^{er} novembre 1954, 70 actes terroristes sont organisés en Algérie contre des Européens ou des bâtiments civils ou militaires. C'est l'acte de naissance d'un nouveau mouvement clandestin indépendantiste, le Front de libération nationale, né le 24 octobre 1954, autour de KHIDER, BOUDIAF, AIT AHMED, KRIM BELKACEM, BEN BELLA, qui résulte d'une scission du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques de MESSALI HADJ dont le combat pour l'indépendance de l'Algérie débute en 1926. Les forces du FLN sont très réduites : moins de mille hommes et peu de moyens, mais le problème algérien est à nouveau révélé par cette révolte. En France*, c'est la surprise, alors même que des troubles graves avaient déjà éclaté à Sétif le 8 mai 1945 entraînant de nombreux morts et une répression féroce.

La réaction est désordonnée et brutale. Le MTLN est dissous. Des arrestations musclées sont opérées. La plupart touchent des innocents. La guerre* d'Algérie commence mais jusqu'en 1962, il n'est question que d'opérations de maintien de l'ordre. François MITTERRAND*, le ministre de l'Intérieur du gouvernement de Pierre MENDÈS FRANCE*, affirme que « la seule négociation, c'est la guerre ». Des renforts sont envoyés. Malgré tout, l'insurrection s'étend. Le 25 janvier 1955, Jacques SOUSTELLE, un gaulliste libéral, est nommé gouverneur général. Il engage des réformes et semble en passe de réussir. Les 20-21 août 1955, le FLN organise un massacre de 123 Européens de tout âge dans la région de Constantine et provoque

une séparation irrémédiable entre les deux communautés. La répression fit, peut-être, 12 000 morts. Quand SOUSTELLE quitte l'Algérie le 2 février 1956, les deux tiers du pays sont atteints. En janvier 1956, Guy MOLLET, nouveau président du Conseil, décide d'envoyer le général CATROUX comme ministre-résident en Algérie. Il a la réputation d'être un homme de compromis. Les Français d'Algérie, mécontents, le reçoivent à coup de tomates, le 6 février. MOLLET cède. Cette capitulation représente un tournant capital. Les Européens d'Algérie, les « pieds-noirs », ont compris qu'ils pouvaient s'imposer à Paris*. Guy MOLLET annonce sa politique : « Cessez-le-feu, négociations, élections* » Pour pouvoir réaliser cet effort et imposer le cessez-le-feu par la victoire, il rappelle en partie le contingent et allonge le service militaire à 27 mois, non sans provoquer des protestations et des mutineries. En 1957, 450 000 jeunes sont en Algérie. L'armée française est laissée de plus en plus libre dans le choix des méthodes, pourvu qu'il y ait des résultats. Le 22 octobre 1956, l'aviation militaire française détourne l'avion marocain qui transportait quatre chefs du FLN. Le général MASSU casse le terrorisme* dans Alger. Le 8 février 1958, l'aviation bombarde Sakhiet en Tunisie. Pourtant la paix n'est pas rétablie. Le 8 mai, René COTY, président de la République*, demande à Pierre PFIMLIN, qui semble acquis à une solution négociée, de former un nouveau gouvernement. Les pieds-noirs se déchaînent. Le 13 mai 1958, une manifestation à Alger tourne à l'émeute. La foule s'empare du gouvernement général. Un comité de salut public est formé avec le général MASSU. Des agitateurs gaullistes lancent le nom de DE GAULLE* qui revient au pouvoir* à Paris*.

DE GAULLE* mène en Algérie une politique de fermeté dans la lignée de ses prédécesseurs tout en s'engageant dans une politique de réformes qu'il souhaite mener dans le cadre d'une fraternité* retrouvée. Le 4 juin, il affirme à la foule « Je vous ai compris ! » Mais il n'annonce aucun programme politique. Lors de son quatrième voyage en Algérie, il présente son plan de Constantine, qui vise à transformer l'économie algérienne.

En même temps, des contacts officieux sont pris avec des membres du FLN. L'armée, sur le terrain accentue avec succès sa pression et la fraternisation n'est pas qu'un vain mot. Le 23 octobre 1958, DE GAULLE* propose « la paix des braves » et invite le FLN à des négociations officielles. Le FLN refuse.

Le 25 mars 1959, lors d'une conférence de presse, DE GAULLE* semble se rallier à l'autodétermination. Le 16 septembre 1959, le général accepte l'idée d'indépendance dans l'association. Mais du 24 janvier au 1^{er} février 1960, des activistes de l'Algérie française dressent des barricades dans Alger. De nouveau, l'Algérie se trouve au bord du putsch. Les « paras » et les insurgés fraternisent. L'ordre est finalement rétabli. En mars, DE GAULLE* entreprend une visite des troupes et souhaite une Algérie algérienne liée à la France*.

La guerre* continue. Le 4 novembre 1960, DE GAULLE*, par un nouveau glissement de vocabulaire, parle de République* algérienne et décide d'un référendum pour trancher. Le 8 janvier 1961, les Français donnent un oui « franc et massif » avec 75,2 % de oui en métropole, 39 % de oui en Algérie, mais 42 % d'abstentions selon les consignes du FLN. La France* aspire à la paix. DE GAULLE* n'hésite pas à user de la menace à l'égard du FLN pour le contraindre à négocier sérieusement. Le 16 janvier, le GPRA annonce qu'il est prêt à renouer le dialogue. Le 15 mars, des pourparlers officiels sont annoncés pour le 7 avril à Évian mais le FLN renonce à cette rencontre en apprenant que le MNA y est associé. Le terrorisme* fait rage des deux côtés. Du 8 au 20 mai, les pourparlers reprennent.

En Algérie, les Européens qui constatent l'abandon de l'Algérie par la métropole décident de se défendre seuls. En février 1961, des activistes créent l'Organisation de l'armée secrète (OAS). La peur s'installe partout. À l'annonce de l'ouverture des négociations, le 22 avril 1961, une partie de l'armée s'empare d'Alger. Les généraux ZELLER, JOUHAUD, CHALLE et SALAN prennent la tête du mouvement et organisent même un plan d'attaque sur Paris*. C'est la stupeur.

Mais le contingent qui attend sa libération avec impatience, refuse de se joindre au mouvement. Le 23 avril, DE GAULLE* met en œuvre l'article 16 de la Constitution*. La sédition s'effondre le 24 et l'OAS désormais ne peut qu'exploiter le traumatisme de la population. Le terrorisme* du FLN et de l'OAS embrase l'Algérie. En octobre 1961, une manifestation d'Algériens en France* est durement réprimée. Le 8 février 1962, une manifestation de la gauche* a lieu. Elle se termine tragiquement au métro Charonne avec 9 morts*. Le 18 mars, la conclusion des Accords d'Évian est annoncée et le cessez-le-feu prend effet le 19 mars. Cette décision déclenche une nouvelle série d'attentats en Algérie. Les manifestations de pieds-noirs sont aussi durement réprimées comme rue d'Isly. La politique de la terre brûlée rend impossible désormais toute cohabitation. Les Européens fuient par milliers alors que l'Algérie accède à l'indépendance le 3 juillet 1962.

Huit années de guerre* pour arriver à l'indépendance. 27 000 soldats français environ ont été tués, des milliers de civils européens et des dizaines de milliers d'Algériens ont été victimes de la répression, victimes du racisme, victimes de règlements de compte entre combattants du FLN. Un malaise inéluctable apparaît. Les anciens colonisés ne veulent plus entendre parler de l'ancienne puissance colonisatrice et mènent une politique radicale contre la présence française.

ANALYSE — Cette guerre* est un révélateur de l'échec de la politique d'assimilation de l'Algérie à la France*. Les pieds-noirs sur place ont refusé d'appliquer le statut de 1947 qui permettait la participation de tous à l'avenir du pays tout en maintenant l'inégalité entre les communautés. La guerre* se termine dans la mort* ou la tristesse de devoir tout abandonner pour une population d'origine européenne, à 80 % née sur place depuis plusieurs générations. Elle est un drame pour la population musulmane d'Algérie qui vit dans des conditions difficiles et qui doit supporter la pression contradictoire des militaires des deux camps. En effet, la révolution algérienne est à la fois un soulèvement anticolonial et la

construction d'un État* autoritaire par des méthodes de guerre civile.

Elle est un drame pour la population métropolitaine, victime des attentats ou pour 1,2 million de jeunes hommes appelés aux opérations de maintien de l'ordre.

La guerre est un drame pour l'armée qui a déjà vécu le sentiment d'abandon en Indochine après avoir connu la défaite en 1940. Des chefs couvrent des actes de torture et pratiquent une « sale guerre » sans que le gouvernement réagisse. Elle est un drame pour les officiers qui reçoivent l'ordre de désarmer et d'abandonner les soldats volontaires algériens ou harkis. Beaucoup d'entre eux sont effectivement tués dans les semaines qui suivent l'indépendance. Ceux qui réussissent à fuir en France* connaissent le mépris et une situation dramatique.

C'est un drame national : la république* est bafouée, le régime doit changer, sans compter le retour de l'inflation et le recul du rôle de la France* dans le monde, en particulier à l'ONU. Même pour les Français qui avaient soutenu activement la rébellion, la construction d'une Algérie nouvelle, bien différente de celle dont ils avaient rêvé fut aussi un drame. Les séquelles sont lentes à se cicatriser, toutefois l'ouverture d'une partie des archives et les travaux des historiens permettent de mettre en avant de nouvelles réalités, de confronter les témoignages. Cependant, il est toujours difficile de faire une histoire* de la guerre d'Algérie. La mémoire collective des Français face à ce drame n'est pas la même. Les partisans de l'Algérie française s'opposent aux partisans de l'indépendance sans compter tous ceux qui ont évolué ou qui sont sans opinion. Les livres ont d'abord tenté de justifier l'une ou l'autre thèse ou encore sont des livres de témoignage. En 2000, la polémique a été rouverte par les demandes d'excuses formulées par le gouvernement d'Alger pour les crimes commis par les Français entre 1830 et 1962 ou encore par les articles accusateurs de quelques quotidiens français ou algériens qui semblent découvrir ce que les historiens avaient depuis longtemps écrit. Pourtant, l'histoire* scientifique des deux côtés de la Méditerranée tente

d'expliquer le drame avec un souci renouvelé de vérité et l'abandon réciproque de tous les termes dont la connotation est péjorative révèle quelques progrès. La multiplication des colloques, des thèses et des livres sur ce sujet en montre l'actualité et la nécessité.

CITATION — « Toute politique qui ignore les sentiments et les misères de la population autochtone mène, de proche en proche, de la perte du peuple algérien à celle de l'Algérie et ensuite inévitablement, à la perte de notre Afrique tout entière. C'est cela la politique d'abandon. » (*Pierre Mendès France à Guy Mollet*, 1956)

RÉFÉRENCES — Pierre Vidal-Naquet, *Face à la raison d'État, un historien dans la guerre d'Algérie* (témoignage d'un engagement, La Découverte, 1989) ; Mohammed Harbi et Gilbert Meynier, *Le FLN, documents et histoire, 1954-1962* (histoire, Fayard, 2004) ; Benjamin Stora, *Les mots de la guerre d'Algérie* (répertoire historique, PUM, 2005). Raphaëlle Branche, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ? L'histoire en débats* (synthèse et essai historiographique, Points-Seuil, « Histoire », 2005) ; Guy Pervillé, l'ensemble de ses publications ; Dans une filmographie abondante, je retiens *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier (1972, témoignage de jeunes appelés)

D. P.

ALIMENTATION

FAITS — L'alimentation des premiers hommes reste peu connue. Il ne semble pas que les hommes préhistoriques aient connu de grandes difficultés pour se nourrir. Les hommes ont commencé à cuisiner avec la domestication du feu. L'homme civilisé est le mangeur de pain. Les Cyclopes d'HOMÈRE, qui vivent de laitage et de viande crue, ne sont pas civilisés.

Notre connaissance de l'alimentation dans les civilisations du bassin de la Méditerranée est plus importante. La base de la nourriture est formée de céréales, consommées

directement, sous forme de galettes ou de pain, cuit avec ou sans levure. On mange des féculents (pois chiches, fèves, lentilles), des légumes (ail, oignon, poireau, pourpier, cresson, concombre, navet) et des fruits (datte, grenade, pomme, poire, raisin, noix, figue). Les épices et les condiments sont utilisés pour relever le goût en particulier le cumin et sans doute le safran. Les Romains apprécient le garum qui résulte de la macération de poissons dans de l'huile et diverses épices. Le fromage est connu des Mésopotamiens. Le poisson, les animaux de basse-cour mais aussi les bovins, porcs ou encore les animaux sauvages permettent de compléter les repas. La cuisson se fait avec de l'huile végétale ou de la graisse animale. Les Mésopotamiens ont déjà deux types de fours, ouvert ou fermé. Les hommes font cuire aussi sur les pierres chauffées, en papillote avec des feuilles ou dans l'eau*. Le sucre est fourni par le jus des palmiers dattiers ou par le miel. Les boissons sont d'abord l'eau, parfois aromatisée, mais aussi la bière et le vin connus des Mésopotamiens et des Égyptiens. La distillation est inconnue. Les Hébreux ont des interdits alimentaires. Des témoignages multiples dans la Bible* ou des textes de fondation des colonies grecques aux VIII^e-VII^e siècles nous permettent d'imaginer que les famines ne sont pas exceptionnelles. Le christianisme* valorise fortement le pain, l'huile et le vin*. Les invasions germaniques modifient les choses car les nouveaux venus apportent d'autres façons de manger. Au XIII^e siècle, les épices entrent dans la sphère alimentaire, non pas pour masquer le mauvais goût des aliments mais pour faire entrer de nouvelles saveurs : c'est le point de départ de la gastronomie moderne. Par la suite, en fonction des époques, on consomme davantage de légumes, de viande ou de poisson. On cherche à respecter le goût de chaque aliment ou bien on masque les saveurs. Les sauces à base d'épices sont remplacées par de la sauce grasse ou par des sauces épaissies à la farine. Au XVI^e siècle, avec la découverte de l'Amérique, de nouvelles plantes sont introduites : le piment, la tomate, l'arachide, le maïs,